

LA PHILOSOPHIE DE LA LIBERTE CHEZ KAROL WOJTYLA*

Jacques Garello
Professeur à l'Université Aix Marseille III

Introduction :

On peut s'étonner de voir un économiste s'interroger sur la philosophie de la liberté et sur la position de Karol WOJTYLA dans ce domaine. Mais, grâce en particulier à F. von HAYEK¹, la science économique a renoué avec sa grande tradition philosophique et morale, celle de David HUME, Adam SMITH, Frédéric BASTIAT entre autres. La liberté et les institutions de la liberté sont aujourd'hui considérées comme des éléments déterminants des performances économiques et du progrès social.

Quant à Karol WOJTYLA, il est doublement intéressant pour un économiste contemporain : en sa qualité de philosophe (notamment à travers son oeuvre majeure *Personne et Acte*²) il est sur le terrain de la praxéologie, de l'étude des comportements des hommes en action, qui domine la théorie de la décision chez de nombreux économistes (en particulier Ludwig von Mises³), en sa qualité de pontife il a proposé plusieurs encycliques sur le concept de liberté (*Veritatis Splendor*⁴) ou sur la liberté économique (*Centesimus Annus*⁵).

Bien que Jean-Paul II ait naturellement inscrit ses Encycliques dans la tradition de la doctrine morale ou sociale de l'Eglise et, à ce titre, ait été moins directement et personnellement impliqué - en dépit de

* Article inédit en version française, paru dans la Revue *Liberale* éditée par la Fondazione Liberale de Rome. Juin 2001

¹ Friedrich von HAYEK *The Constitution of Liberty*, Uny Chicago Press, Chicago 1960 -

² Karol WOJTYLA *Personne et Acte*, trad. française Ed. Le Centurion, Paris 1983

³ Ludwig von MISES, *L'action Humaine*, trad. française Ed. P.U.F., Paris 1987

⁴ JEAN PAUL II *La Splendeur de la Vérité*, trad. française, Ed. Mame Plon, Paris 1993

⁵ JEAN PAUL II *Centesimus Annus*

la part considérable qu'il a prise dans leur inspiration et leur rédaction, la conception de la liberté qui meuble les Encycliques était entièrement contenue dans les écrits du Cardinal Karol WOJTYLA. De la sorte, je crois nécessaire de ne pas me limiter à l'étude de *Personne et Acte* et de ne pas discriminer, dans l'œuvre du Pape-philosophe, ce qui revient au philosophe et ce qui échoit au Pape.

Je soutiendrais même qu'à l'heure actuelle, dans cette période de mutations économiques et sociales, sans précédent sans doute depuis la Révolution Industrielle, l'interrogation sur la liberté concerne tous les intellectuels et tous les économistes par priorité. Car il n'y a pas d'un côté les choses de l'économie et de l'autre les choses de l'humanité. Aujourd'hui, plus que par le passé encore, se pose la question de la place et du sort de l'être humain dans un monde en croissance rapide, avec un progrès matériel spectaculaire, mais aussi un monde en changement et remise en cause perpétuels, menaçant pour les structures familiales, communautaires, nationales.

Nombreux sont ceux qui se tournent vers les économistes, suspects d'avoir joué les apprentis-sorciers en prônant l'enrichissement et l'efficacité, en plaidant pour le marché et la mondialisation. Que se passe-t-il ? Quel avenir nous avez-vous préparé ? Qu'avez-vous fait de nos valeurs morales et spirituelles ?

Les économistes pourraient répondre qu'ils n'y sont pour rien, car les mutations actuelles ne doivent rien à la science économique. Quand celle-ci s'est voulue "normative" et a proposé des "politiques" de croissance, de développement ou de répartition, elle a lamentablement échoué : les adeptes de la macro-économie, les planificateurs, les ingénieurs sociaux ont conduit les peuples à la stagnation, à la misère prolongée, puis à la servitude. Cette science économique devenue "économie politique" s'est effondrée avec le mur de Berlin en 1989. La nouvelle science économique, qui renoue avec sa vocation première au XVIIIème siècle, se propose d'**expliquer** la nature et les causes de la richesse des nations et non d'**organiser** la richesse, sinon pour dire aux gouvernants : laissez les hommes libres d'entreprendre et d'échanger ensemble. De manière plus large, grâce à son individualisme méthodologique⁶, elle se propose de rendre compte des phénomènes sociaux à partir des comportements individuels, et de découvrir les lois qui gouvernent l'ordre spontané et permettent la coordination harmonieuse des actions de chacun. Ni la science économique ni les économistes n'ont inventé l'extraordinaire révolution qui accompagne la mondialisation. Ce sont les hommes, libérés des

⁶ Angelo PETRONI, "L'individualisme méthodologique" *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, II,1, Mars 1991 pp.25-62

contraintes d'un XXème siècle façonné par les Etats et ivre de politique, qui sont aujourd'hui les artisans d'un progrès qu'ils ont fortement désiré, même s'il semble leur échapper parfois. Les économistes pourraient donc avantageusement se taire, leur impossible mission de conseillers des princes a pris fin (même si beaucoup d'entre eux ne le savent pas).

Mais ceux qui désirent servir leurs contemporains, calmer les appréhensions, désamorcer les tensions sociales et internationales peuvent et doivent faire le même effort d'analyse que celui que faisaient Adam SMITH et TURGOT pour expliquer la Révolution Industrielle et la naissance de la "grande société"⁷ au XVIIIème siècle.

Ainsi, dans la mesure où les hommes de ce troisième millénaire s'adressent aux économistes en se plaçant d'un point de vue humain, éthique, les économistes doivent se hisser à ce niveau, et utiliser le langage et les concepts appropriés. L'action humaine, la liberté, la créativité, les droits, les devoirs, sont les nouvelles références du discours économique. On est passé, sans le savoir, sans le vouloir, de l'économie politique à l'économie éthique⁸.

Je tenais à donner ces précisions pour bien marquer qu'une recherche sur la liberté, telle que la conçoit l'une des plus grandes autorités morales de ce temps - voire la seule -, n'est pas étrangère à la science économique. Elle ne procède pas d'une curiosité originale, elle est au cœur du débat actuel, et peut l'éclairer. Savoir avec précision ce que pense Karol WOJTYLA (ou Jean-Paul II) de la liberté n'est donc ni le seul propos ni le seul intérêt de cette étude, qui doit aussi nous indiquer dans quelle mesure cette vision de la liberté nous aide, et aide les économistes, à la compréhension du monde actuel - condition préalable à une harmonisation du monde actuel.

Je me propose donc de traiter successivement

1. La liberté, principe de l'action humaine : anthropologie et praxéologie dans l'œuvre de Karol WOJTYLA.
2. La liberté, principe des harmonies sociales : catallaxie et institutions dans la science économique renouvelée.

⁷ pour reprendre l'expression de Karl POPPER dans *La Grande Société et ses ennemis*.

⁸ Cf. ma communication "De l'économie politique à l'économie éthique" in *Enseignement et Recherche en Ethique Economique. Bilan et Perspectives en Europe*, coll. Ethique et Déontologie, Librairie de l'Université d'Aix, éd. 1995

1. LA LIBERTE, PRINCIPE DE L'ACTION HUMAINE

Anthropologie et Praxéologie dans l'oeuvre de Karol WOJTYLA.

On connaît bien les sources intellectuelles auxquelles a puisé Karol WOJTYLA⁹. Il s'agit d'une part du thomisme - ce qui n'a rien de surprenant pour un philosophe chrétien, d'autre part de la phénoménologie de SCHELER - ce qui fait l'originalité de l'oeuvre de Karol WOJTYLA.¹⁰

Le thomisme, lui-même amendement de l'aristotélisme, nous enseigne que l'être humain, créé à l'image de Dieu, a pour essence, pour raison d'être, "une substance individuelle de nature rationnelle"¹¹.

L'homme est substance, faite de matière et d'intelligence, de chair et d'esprit de façon consubstantielle, comme le pensait ARISTOTE, et à l'opposé du dualisme cartésien (corps/esprit) ou kantien (noumène/phénomène). Cette substance identifie l'être humain : chacun est unique et irremplaçable. Le destin de l'homme est individuel. Et l'homme est lui-même artisan (sinon maître) de sa destinée, parce qu'il est autonome, et guidé dans son comportement par sa raison. Cependant la rationalité humaine est limitée, ou critique : elle lui permet de prendre conscience du sens de ses actes, d'identifier le Bien et le Mal, mais elle ne lui permet pas d'accéder à la perfection ni à la vérité. Il faut le secours de la grâce divine et de la foi pour que l'être humain approche de sa plénitude, réalise sa vocation.

La phénoménologie complète le thomisme en insistant sur le processus par lequel l'être humain avance sur son chemin. Si ARISTOTE et St THOMAS avaient bien vu l'aptitude créatrice de l'homme, qui lui commande et lui permet de "dominer la terre", ils n'avaient pas prêté attention au fait que l'homme se crée lui-même à travers son action. Leur homme agissant traduisait sa personnalité à travers son action, mais celle-ci n'était que reflet. La phénoménologie, initiée par HUSSERL et développée par son disciple SCHELER, insiste sur la capacité de l'action d'imprimer la personnalité. A travers son expérience, la personne se parfait (ou se dégrade). Après avoir agi, l'être humain n'est plus le même qu'avant son action. La personne s'intègre pleinement dans l'action. Encore convient-il de préciser que

⁹ Sur ce point, on pourra se référer à l'étude de Gregory M.A.GRONBACHER *Beyond Self-Interest. A personalist Approach to Human Action*, Center for Economic Personalism, Grand Rapids, 2000

¹⁰ Contrairement à l'opinion de G. GRONBACHER, je ne crois pas que le personalisme ait fortement imprégné la pensée de Karol Wojtyla, cf. infra p. 7

¹¹ Définition de la personne de BOETHIUS, reprise par Saint Thomas et adoptée par Karol WOJTYLA, cité par Gregory GRONBACHER, *op.cit.* p.62

l'intégration n'est pas vue de la même manière chez Karol WOJTYLA et chez HUSSERL, voire même Max SCHELER auquel il se réfère¹².

HUSSERL en effet voit dans l'expérience individuelle une occasion d'améliorer la connaissance et d'approcher ainsi la vérité. SCHELER y trouve plutôt le moyen de rechercher le bien, la satisfaction éthique. Mais chez l'un et chez l'autre, les leçons de l'action sont purement subjectives. Se sentant plus proche de la vérité (HUSSERL) et du Bien (SCHELER), l'individu est enrichi par son action. Mais il est bien le seul juge de son appréhension de la vérité et du bien, donc de la mesure de son enrichissement. Cette subjectivité extrême ne saurait convenir à un chrétien, dit Karol WOJTYLA, car elle s'assimile à un relativisme, à une négation de toute valeur universelle et intemporelle. Arrivé à ce point le thomisme reprend ses droits : le progrès de l'être humain ne peut se faire qu'en conformité avec la loi naturelle, l'homme ne peut trouver dans son action l'occasion d'aller contre sa nature.

C'est à la lumière de ces prémices philosophiques que l'on peut comprendre la conception de la liberté de Karol WOJTYLA. On ne sera pas surpris en soulignant que la liberté chez Karol WOJTYLA est *ontologique*. Mais on observera aussi qu'en dépit de son caractère ontologique, la liberté est également *personnelle*, elle s'exerce suivant la volonté d'un individu autonome et responsable. Ce contraste pourrait passer pour une contradiction, s'il n'était pas autre chose que le prolongement de la mystérieuse alchimie entre universalité et singularité. Tous les hommes participent de la même nature, mais chacun d'entre eux est lui-même.

Ontologique, "la liberté est ordonnée à la vérité"¹³. C'est la recherche de la vérité qui lui donne sa *légitimité*, qui fait qu'elle est "de droit naturel", mais qui guide aussi son *exercice* : on ne peut faire ce que l'on veut de sa liberté (on peut être esclave de sa liberté).

Karol WOJTYLA s'écarte de certaines justifications habituelles de la liberté individuelle. Il rejette l'approche utilitariste, qui veut établir que la liberté est bonne parce qu'elle est plus efficace : un travers dans lequel sont tombés notamment de très nombreux économistes, obsédés par la pareto-optimalité. Le conséquentialisme est indifférent aux fins poursuivies : toutes semblent se valoir du moment qu'elles ont été voulues par l'individu. De cette manière, on rejoint aussi la critique adressée par Karol WOJTYLA au subjectivisme radical, pour lequel l'éthique est purement personnelle, chacun étant maître de son destin. "On a tendance à attribuer à la conscience universelle le privilège de déterminer

¹² Sur les relations entre WOJTYLA et SCHELER voir Rocco BUTTIGLIONE *Karol Wojtyla*

¹³ *Discours à la 50^e Assemblée Générale de l'ONU*, 1995 n.12

les critères du bien et du mal, de manière autonome, et d'agir en conséquence. Cette vision ne fait qu'un avec une éthique individualiste, pour laquelle chacun se trouve confronté à sa vérité, différente de la volonté des autres. Poussé dans ses conséquences extrêmes, l'individualisme débouche sur la négation de l'idée même de nature humaine" ¹⁴... "De cette façon la nécessaire exigence de la vérité a disparu au profit d'un critère de sincérité, d'authenticité, d'"accord avec soi-même", au point que l'on en est arrivé à une conception radicalement subjectiviste du jugement moral"¹⁵.

La seule et profonde origine de la liberté est la dignité de la personne humaine, sa place privilégiée au cœur de la création, au sein de l'ordre naturel¹⁶.

La liberté n'est donc pas un absolu, mais une faculté qui nous est donnée par Dieu pour trouver et prendre le chemin de la Vérité.

Voilà pourquoi *l'usage de la liberté* ne peut être n'importe lequel.

Karol WOJTYLA rappelle, notamment dans *La Splendeur de la Vérité*, que les interdits jalonnent le chemin de la liberté : on ne peut les transgresser sans faire perdre à la liberté sa destination première. Ces interdits indiquent clairement aux hommes ce qui constitue une erreur, ce qui les écarte de la vérité et de l'amour de Dieu. Ils sont essentiellement contenus dans les dix commandements, dont les premiers se présentent sous forme de prohibitions : tu ne tueras point, etc. La liberté ne consiste donc pas à faire n'importe quoi, elle est au contraire renonciation à ce qui est "intrinsèquement pervers". Etre libre, c'est renoncer au mal. L'homme esclave du mal n'est plus un homme libre¹⁷.

Si la liberté permet de choisir le mal, elle se perd dans ce choix. Cependant la liberté permet aussi de se libérer du mal : la perte de la liberté ne saurait être définitive, ou irréversible puisqu'elle est inscrite dans la nature de l'homme. Même déchu, l'homme n'en demeure pas moins un homme. "Personne sans exception n'est jamais condamné à mal faire"¹⁸.

¹⁴ *La Splendeur de la Vérité* n.32

¹⁵ *id.loc.*

¹⁶ *op.cit.* n.13

¹⁷ L'observance des commandements est la "première liberté imparfaite", dit Saint Augustin, cité dans *La Splendeur de la Vérité*, n.17 et Jean Paul II continue la citation : "C'est une liberté partielle et un esclavage partiel ; ce n'est pas encore la liberté totale, la pure liberté, la pleine liberté, parce que ce n'est pas encore l'éternité...Dans la mesure où nous servons Dieu, nous sommes libres, et dans la mesure où nous servons la loi du péché, nous sommes encore esclaves".

¹⁸ *La Splendeur de la Vérité, loc.cit.*

Doit-on en rester à cette *approche négative* de la liberté ? La liberté ne se définirait-elle que par ses frontières ? Que doit-on faire une fois que l'on a appris ce qu'on ne doit pas faire ? Dans la tradition de BOSSUET qui avait établi que la liberté consiste à "vouloir ce que l'on doit", il y a une conception de la *liberté positive*¹⁹ chez Karol WOJTYLA. Si les prohibitions des commandements doivent être respectées, et permettent de repérer l'erreur, elles s'éclairent du commandement majeur donné par le Christ, qui montre le chemin de la Vérité : "Aimez-vous les uns les autres". Le comportement de l'homme libre est celui de quelqu'un qui se met au service des autres, qui aime les faibles et les pauvres, qui écoute et pardonne, comme le suggèrent les Béatitudes. "Les Béatitudes n'ont pas comme objet propre des normes particulières de comportement, mais elles évoquent des attitudes et des dispositions fondamentales de l'existence, et, donc, ne coïncident pas exactement avec les commandements. D'autre part, il n'y a pas de séparation ou d'opposition entre les béatitudes et les commandements : les uns et les autres se réfèrent au bien et à la vie éternelle"²⁰.

Observons que cette liberté "positive" est formulée de façon suffisamment large et ouverte pour que l'être humain soit en présence de vrais choix. Mais le plus important dans la philosophie de Karol WOJTYLA est que l'exercice de la liberté se fait dans le cadre de l'action humaine. On ne saurait donc définir à l'avance et dans le détail ce que l'individu doit faire et décider, puisqu'il appartient à chacun d'agir à sa manière compte tenu des personnes impliquées dans son action, et des circonstances de cette action. La liberté positive conçue par Karol WOJTYLA est une liberté en action, elle est à la fois adaptative, créatrice, et personnalisée. Et s'il y a une dépendance générale vis à vis du commandement d'amour, l'acte d'amour lui-même est libre et responsable. Mon ami Gustave THIBON avait coutume de dire : "Etre libre, c'est dépendre de ce que l'on aime".

"La personne humaine étant appelée à croître et à se développer pour se réaliser comme telle, le fait principalement en s'affirmant comme sujet responsable. Cette affirmation d'elle-même, cette prise en mains de sa progression, elle les réalise par des actes qui lui sont propres, des décisions qui doivent émaner d'elle, par lesquels elle s'engage et se compromet, bref par l'exercice de sa liberté"²¹.

¹⁹ La distinction entre liberté négative et liberté positive a été rendue célèbre par l'article d'Isaiah BERLIN *Two Concepts of Liberty* (Oxford 1988), même si elle est due à T.H.GREEN Cf. F. von HAYEK *The Constitution of Liberty*, Chapitre 1.

²⁰ *La Splendeur de la Vérité*, op.cit. n.16

²¹ J.M. AUBERT *Droits de l'Homme et Libération Evangélique*, Le Centurion, Paris, 1987, pp.95-6, cité in J.Y.NAUDET *Dominez la Terre, Pour une Economie au Service de la Personne*, Fleurus, Paris 1989 p.48

On en vient ainsi tout naturellement à penser que si la liberté est ontologique, liée à la vocation et à la dignité de l'être humain, ordonnée à la Vérité, elle est aussi une liberté *personnelle*, une liberté vécue à travers les actes d'une personne autonome et responsable.

L'autonomie de la personne ne se confond pas avec l'intérêt personnel, mais elle s'en rapproche. Karol WOJTYLA distingue autonomie et intérêt personnel, parce que des actes volontaires, des choix délibérés ne sont pas nécessairement inspirés par l'intérêt personnel : ainsi du geste du père Maximilien KOLBE. Cependant, Karol WOJTYLA ne croit pas que l'action humaine commande l'oubli de soi, la négligence de son intérêt, il n'approuve pas la rigueur kantienne qui oppose le devoir et le désir : le devoir peut être objet de désir. Comme Aristote et Saint Thomas il distingue trois sortes d'amour : l'un fondé sur l'utilité (le calcul), l'autre sur le plaisir (le jeu), le troisième sur la bonté. "Dans l'amour parfait celui qui aime va vers l'être aimé pour avoir la joie de faire son bonheur"²². Chacun recherche le bonheur de l'autre. On va au-delà de soi-même. Il y a transcendance de l'amour. De même plus généralement y a-t-il transcendance de l'intérêt personnel dans toute action humaine²³.

Ainsi l'individu échappe-t-il à tout déterminisme, et son action découle-t-elle de sa volonté propre. Certes l'action humaine est le plus souvent provoquée par l'environnement, qui la conditionne jusqu'à un certain point. Mais elle n'en demeure pas moins auto-déterminée.

Le fait que chaque être humain soit "unique et irremplaçable" n'empêche pas qu'il ne soit jamais isolé. L'homme est un être social, et son action ne peut être menée "qu'en commun, avec les autres"²⁴. Karol WOJTYLA a évidemment condamné le collectivisme, et tout ce qui peut diminuer l'autonomie de la personne. Mais il insiste sur le lien entre autonomie et responsabilité vis à vis des autres. Il distingue fort opportunément l'acte et l'action (on devrait dire en français : l'agir). Car l'acte est ce qu'il y a de subjectif, de personnel, de volontaire dans le comportement individuel, tandis que l'action indique la dimension sociale de l'acte, ce qu'il devient dans la dynamique des inter-dépendances, quand l'acte se fait avec les autres, s'adresse aux autres, se réfléchit dans les autres. Le personnalisme de Karol

²² "In perfect love, the lover is attracted to the beloved for the sake of the goodness of the beloved" G.GRONBACHER, op.cit. p.92

²³ *La Splendeur de la Vérité*, op.cit. n.17

²⁴ *Personne et Acte*, op.cit. pp.299-300

WOJTYLA, contrairement à ce que pensent certains²⁵, ne se confond pas avec celui de MOUNIER, qui est un simple refus du collectivisme et de la massification, simple pétition du singulier contre le pluriel, mais se rapproche de celui de MARITAIN qui a bien vu comment la personne humaine ne se construit pas toute seule, mais au contact des autres.

Cela dit, l'homme est (avec la grâce de Dieu) le seul créateur de sa personnalité, il se possède seul lui-même « il est en même temps sa propre possession unique et exclusive »²⁶. Comme le disaient les scolastiques "persona est sui juris" la personne est sa propre loi. Cette loi n'est pas de nature physique (la personne n'est pas tributaire de son seul corps), ni de nature psychique (la personne n'est pas animée par ses seuls sentiments), mais participe des deux et surtout, comme le précise Karol WOJTYLA elle est la loi de l'action, de ce que réalise l'homme dans sa vie. Ainsi chaque personne écrit-elle sa propre histoire à travers ses actes, ses expériences. C'est ce qui la rend "unique et irremplaçable". C'est ce qui fait qu'il agit avec détermination (auto-détermination) au lieu d'être déterminé. C'est ce qui fait sa liberté.

Ainsi pour Karol WOJTYLA, la liberté est-elle *simultanément personnelle et personnalisante*. Personnelle elle permet à chaque être humain de marquer sa différence, de trouver son propre itinéraire. Personnalisante elle attire chaque être humain vers son progrès, vers sa vocation, elle l'accompagne et le guide vers la vérité et lui permet de s'en rapprocher à travers son action. La liberté se situe ainsi à la rencontre de la destinée humaine et de la volonté humaine, elle est bien à la fois *ontologique et personnelle*.

C'est cette approche de la liberté qui va permettre à Karol WOJTYLA de voir clair dans les problèmes de l'ordre social, et de rejoindre ainsi les développements les plus récents de la science économique, notamment ceux que l'on trouve dans les travaux de l'école autrichienne.

²⁵ Notamment G. GRONBACHER, op.cit. pp.64-65. On doit au passage rappeler qu'Emmanuel MOUNIER vouera une admiration explicite pour le stalinisme, et que sa Revue "Esprit" sera un des véhicules les plus efficaces de diffusion des thèmes marxistes.

²⁶ *Personne et Acte*, op.cit. p.137

2. LA LIBERTE PRINCIPE DES HARMONIES SOCIALES

Catallaxie et Institutions dans la science économique renouvelée.

Au-delà de "Personne et Acte", l'œuvre de Jean-Paul II sera très souvent bâtie autour du concept de liberté et il aura ainsi l'occasion d'appliquer sa philosophie aux grands problèmes de la société contemporaine, abordés dans les nombreuses Encycliques. La transition est bien claire : "Le lien inséparable entre la vérité et la liberté - qui reflète le lien essentiel entre la sagesse et la volonté de Dieu - possède une signification extrêmement importante pour la vie des personnes dans le cadre socio-économique et socio-politique, comme cela ressort de la doctrine sociale de l'Eglise - et de sa présentation des commandements qui règlent la vie sociale, économique et politique, en ce qui concerne non seulement les attitudes générales, mais aussi les comportements et les actes concrets précis et déterminés"²⁷.

Cette signification "extrêmement importante" revient à l'idée de la nécessaire orientation des décisions individuelles vers le meilleur service de la communauté. C'est ce que le grand économiste libéral chrétien que fut Frédéric BASTIAT appelait "les Harmonies Economiques"²⁸. Une idée s'est transmise sans discontinuer dans la théorie économique depuis les Scolastiques jusqu'aux Autrichiens en passant par David HUME, FERGUSON, Adam SMITH et Frédéric BASTIAT : c'est celle de la "main invisible"²⁹. Friedrich von HAYEK parle de l'"ordre spontané", des processus spontanés de coordination des actions humaines et Israël KIRZNER définit aujourd'hui l'économie comme la "science de la coordination"³⁰. La théorie de la main invisible traduit le fait que les actions individuelles, procédant en apparence d'une décision souveraine d'une multitude d'êtres humains, parviennent à se coordonner par les simples vertus de l'échange marchand. En termes moins rigoureux, mais plus connus : les intérêts privés s'harmonisent pour déboucher sur l'intérêt général.

²⁷ *La Splendeur de la Vérité*, op.cit. n.39

²⁸ Frédéric Bastiat, *Les Harmonies Economiques*, Guillaumin Paris, 5^e éd., 1867 et aussi "*Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas*" (Préf. J.Garello), Romillat, Paris 2^e éd., 2001.

²⁹ Jacques Garello Article "Main Invisible" in *Dictionnaire des Sciences Economiques*, P.U.F. Paris 2001.

³⁰ Israël Kirzner, *How Markets Work*, Hobart Papers, Institute of Economic Affairs, Londres 1997.

En fait, derrière ce processus social qui, comme le disait L. von MISES "est le résultat non désiré (undesigned) de l'action volontaire des hommes"³¹, il y a l'action humaine, qui est une action catallactique, dans un cadre institutionnel donné, qui est celui d'une société de libertés.

La catallaxie est un concept et un mot remis à l'honneur par Ludwig von MISES. Elle décrit ce qui se passe entre deux individus qui interagissent à travers l'acte d'échange. Dans ce genre d'action, il y a bien davantage qu'un simple échange : il y a la découverte de l'autre, et en même temps la découverte de soi-même. L'échange modifie le comportement et l'opinion que les échangistes vont avoir, il concilie des points de vue et des intérêts qui semblaient opposés, simplement parce que chacun est obligé de tenir compte de l'autre. "Il transforme un ennemi en ami" : c'est le sens profond de "Katallaktein".

Cette prise en compte de la catallaxie explique comment l'échange tend à l'harmonie. Car échanger, c'est avant tout chercher à servir les autres, condition indispensable pour l'être humain à épouser les sentiments des autres. Bien plus que l'utilité ou l'efficacité, c'est ce sentiment qui explique l'échange. Allant plus loin et plus profond dans l'analyse économique de la valeur, Frédéric BASTIAT a établi que la valeur d'un bien ne peut naître que de l'échange de services : chacun ne peut obtenir les services d'un autre qu'en lui rendant service à son tour³². La "richesse" ne consiste donc pas à accumuler de l'argent, voire même à fabriquer des objets. Elle est une simple réponse à des besoins exprimés. Créer des richesses n'est autre chose qu'apporter une satisfaction aux autres. Le "jeu économique" n'est autre que cette recherche et cette découverte incessantes de ce qui peut satisfaire les autres, la communauté de toutes ces personnes dont nous attendons qu'à leur tour elles nous permettent de satisfaire nos propres besoins.

Encore faut-il, pour que ce processus catallactique soit à l'œuvre, que les contrats puissent s'établir librement, que les marchés puissent s'organiser spontanément entre les individus concernés. Les règles du jeu social, *les institutions*, doivent permettre aux individus *la double liberté et d'entreprendre et d'échanger*. Entreprendre, c'est créer des richesses en améliorant le sort des autres, en proposant un nouvel arrangement des choses existantes (l'innovation répond ainsi aux besoins, elle les satisfait mieux). La capacité créative de l'être humain s'exprime dans cette action entrepreneuriale. Comme le

³¹ Ludwig von MISES, *L'action humaine*, trad. Française, Paris PUF, 1985.

³² Jacques GARELLO "La théorie de la valeur chez F. BASTIAT", *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. 11, n°2-3, juin-sept. 2001.

fait remarquer Israël KIRZNER³³, cette action n'est pas réservée à une catégorie ou une classe sociale spécifique appelée "patronat". Nous sommes tous potentiellement entrepreneurs dans la mesure où nous avons tous la capacité d'améliorer l'état de choses actuel, et d'être ainsi les artisans du progrès. La seule différence entre un "patron" et un salarié est que celui-ci a mis ses talents d'entrepreneur au service de son employeur, qui les met à son tour en valeur par les services qui seront rendus à la clientèle. Cette valorisation (cette valeur ajoutée) permet de rémunérer à la fois le salarié (salaire) et l'employeur (profit) et les prêteurs éventuels, épargnants qui ont mis directement ou indirectement leurs fonds à la disposition de l'employeur (moyennant un intérêt).

On le voit : la liberté d'entreprendre contient déjà dans l'organisation des talents et des intérêts respectifs des entrepreneurs, des salariés et des épargnants, la liberté d'échanger. Mais c'est évidemment dans les relations entre les entrepreneurs et la clientèle, qu'on appelle encore les producteurs et les consommateurs que la *liberté d'échange* est la règle la plus impérative. C'est la liberté d'acheter, de vendre, de transporter, de transformer, d'informer qui va permettre la rencontre de l'offre et de la demande, de la création et de la satisfaction. La forme que revêt cette liberté est la concurrence, c'est à dire la possibilité pour chacun de proposer des solutions alternatives. Cette possibilité peut ne pas être exploitée, pour des raisons techniques mais aussi économiques : on est alors en situation de monopole. Toute innovation est un monopole, puisque seul l'innovateur propose une solution inconnue jusque là. C'est pourquoi il ne faut pas juger la concurrence sur le critère du nombre de participants (ce qui est hélas la coutume chez beaucoup d'économistes qui ont inspiré le « droit de la concurrence ») mais sur l'ouverture de la compétition quel que soit le nombre actuel des compétiteurs³⁴.

Quel que soit le poids de la liberté d'entreprendre et d'échanger sur un marché concurrentiel, rien n'est possible sans cette institution cardinale que représente le *droit de propriété*. Il est sans doute inscrit dans la nature de l'homme, comme le rappelle avec insistance la doctrine sociale de l'Eglise. Mais cette « inscription » se rapporte à une autre spécificité de l'être humain : son aptitude à créer, son génie créatif. Car la personnalité de l'homme, ce qui le définit et l'individualise par rapport aux autres, c'est

³³ Israël KIRZNER « Discovery, Private Property and the Theory of Justice in Capitalist Society », *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. 1/3 oct. 1999, p. 209-225.

³⁴ Israël KIRZNER *Perception, Opportunity and Profit*, University of Chicago Press, Chicago, 1979.

la démonstration de sa capacité. Créer, bien sûr, mais se sentir responsable de sa création, en faire sa chose propre, bref sa propriété. Israël KIRZNER explique qu'il y a là le secret des performances de la libre entreprise : l'homme sera d'autant plus créateur qu'il pourra s'approprier sa création³⁵. Certes, on pourrait y voir là l'expression d'un égoïsme fondamental (certains, comme Ayn RAND, sont allés jusqu'à faire l'éloge de l'égoïsme). Mais ce serait oublier qu'il n'existe aucune « Création » sans service de l'autre, par définition – puisque la source de toute valeur est le service rendu, la satisfaction apportée aux autres. Il y a donc une antériorité du service sur la propriété : celle-ci ne se conçoit pas sans celui-là. Ainsi se trouvent naturellement articulés deux principes que l'on oppose trop facilement : « la destination universelle des biens » d'une part, « la propriété privée » d'autre part. Car si la propriété implique l'exclusivité, c'est à dire l'exclusion des autres, elle tire sa raison d'être du service de la communauté. Par comparaison, les systèmes qui ne reconnaissent pas la propriété privée (individuelle ou plurielle) n'ont engendré que ruine économique et décadence morale de la société. D'ailleurs comment échanger sans droit de propriété ? Une société sans propriété ne peut être coordonnée que par une autorité supérieure, qui se substitue aux individus pour organiser les relations sociales. Cet « ordre créé » (HAYEK) est contraire à la liberté des actions, et ne tarde pas à oublier la dignité des personnes³⁶.

On voit ainsi l'importance des institutions de la liberté pour que l'échange catallactique puisse prendre son sens et son essor : propriété privée, liberté d'entreprendre et d'échanger, concurrence. On pourra au passage noter que ces institutions – l'histoire et l'analyse économique le confirment – ont émergé de l'expérience vécue par les hommes, et semblent s'intégrer peu à peu dans un ordre naturel, dont la caractère éthique est primordial (voir mon article).

Il ne fait donc aucun doute que dans l'œuvre des économistes autrichiens du XX^e siècle (MISES, HAYEK, KIRZNER) comme dans celle de certains classiques libéraux (SMITH, TURGOT, SAY, BASTIAT) la liberté est au cœur de l'économie. C'est l'homme libre qui crée et entreprend. C'est entre hommes libres d'échanger que se tisse le réseau des services mutuels. C'est une société de libertés qui reconnaît les droits fondamentaux et les protège, en particulier le droit de propriété, le droit de contracter, et le droit d'entrer en concurrence. En fin de compte, c'est la qualité de l'être humain (ou

³⁵ Israël KIRZNER « Discovery, Private Property and the Theory of Justice in Capitalist Society », loc.cit.

³⁶ Friedrich von HAYEK *Droit, Législation et Liberté*, Tome I, Règles et Ordre, trad. Française, PUF, Paris 1980

pour employer l'expression consacrée, voire barbare, la valeur du capital humain) qui est à la base du développement économique et du progrès social, et la société qui est la plus performante et la plus harmonieuse est celle qui libère et protège la valeur des personnes. Une société à travers ses institutions plus humaines est une société plus économique.

Les connaisseurs de la pensée et de l'œuvre de Jean Paul II n'auront eu aucun mal à reconnaître dans ce qui précède la plupart des éléments qui constituent sa théorie de la liberté quand elle s'applique aux questions sociales et économiques.

Cette application ne se trouve guère dans *Personne et Acte*, mais essentiellement dans *Centesimus Annus* et dans quelques autres écrits et discours qui ont servi de base à cette grande Encyclique de la doctrine sociale de l'Eglise.

Toutes les pièces qui construisent la science économique (rénovée par les Autrichiens) sont bien présentes dans ces documents : l'homme créateur et l'initiative privée à l'origine de toute activité économique, l'homme entrepreneur et la nécessaire coordination des initiatives privées qui permet à l'homme d'être un serviteur de la communauté, l'homme responsable et motivé grâce à la propriété, ce qui suppose des institutions qui sont celles du capitalisme bien compris.

L'homme créateur est à l'origine de toute richesse. « L'économie moderne de l'entreprise comporte des aspects positifs dont la source est la liberté de la personne qui s'exprime dans le domaine économique comme en beaucoup d'autres... Aujourd'hui le facteur décisif est de plus en plus *l'homme lui-même* c'est à dire sa capacité de connaissance qui apparaît dans le savoir scientifique, sa capacité d'organisation solidaire et sa capacité de saisir et de satisfaire les besoins des autres »³⁷. Mais on ne doit jamais perdre de vue que cette liberté de la personne est inscrite dans la nature de l'être humain et constitue un droit fondamental. « Chacun a le *droit d'initiative économique*, chacun usera de ses talents pour contribuer à une abondance profitable à tous, et pour recueillir les justes fruits de ses efforts »³⁸. Car l'homme créateur n'est autre que *l'homme serviteur*. « Le développement des activités humaines et la croissance de la production sont destinés à subvenir aux besoins des êtres humains. La vie économique ne vise pas seulement à multiplier les biens produits et à augmenter le profit ou la puissance ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de toute la

³⁷ *Centesimus Annus*, op.cit. n°32.

³⁸ *Centesimus Annus*, n°32/34.

communauté humaine »³⁹. L'homme serviteur se mue nécessairement en *homme entrepreneur* puisque l'entreprise consiste à rapprocher production et consommation. « *L'homme travaille avec les autres hommes*, prenant part à un « travail social » qui s'étend dans des cercles de plus en plus larges... Or la capacité de connaître en temps utile les besoins des autres hommes et l'ensemble des facteurs de production les plus aptes à les satisfaire, c'est précisément une autre source importante de richesse dans la société moderne... Ainsi devient toujours plus évident et déterminant le rôle du travail humain maîtrisé et créatif et, comme part essentielle de ce travail, celui de la *capacité d'initiative et d'entreprise* »⁴⁰. Jean Paul II, comme les économistes cités ici, insiste sur le caractère extraverti de l'action économique, rappelant que l'on ne produit et l'on n'entreprend pas pour soi mais pour les autres. Sans clientèle, il n'y a pas de profit ; sans services échangés il n'y a pas de valeur. Voilà qui le conduit à éclaircir les relations entre propriété privée et destination universelle des biens, relations souvent mal comprises au point que certains y voyaient un paradoxe. « L'homme s'épanouit par son intelligence et sa liberté, et, ce faisant, il prend comme objet et comme instrument les éléments du monde et se les approprie. Le fondement du droit d'initiative et de propriété individuelle réside dans cette nature de son action. Par son travail, l'homme se dépense non seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres et avec les autres : chacun collabore au travail et au bien d'autrui. L'homme travaille pour subvenir aux besoins de sa famille, de la communauté à laquelle il appartient, de la nation et, en définitive, de l'humanité entière »⁴¹... Il collabore au travail des autres personnes qui exercent leur activité dans la même entreprise, de même qu'au travail du fournisseur et à la consommation des clients, dans une chaîne de solidarité qui s'étend progressivement »⁴². Jean Paul II se réfère à *Quadragesimo Anno* pour rappeler « le double aspect, individuel et social, qui s'attache à la propriété selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le bien commun » : « C'est donc de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que, grâce à cette institution, les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination : ce qui ne peut être réalisé que par le maintien d'un ordre certain et bien réglé »⁴³.

³⁹ *Catéchisme de l'Eglise Catholique* n°2926 reprenant *Gaudium et Spes* n°64.

⁴⁰ *Centesimus Annus* n°32.

⁴¹ *Laborem Exercens* n°10.

⁴² *Laborem Exercens* n° 14.

⁴³ *Quadragesimo Anno* n°45.

Voici donc apparaître la nécessité pour une société d'un « ordre certain et bien réglé », de se doter d'institutions propices à la liberté. Ce n'est pas toujours le cas. « Il faut remarquer que, dans le monde d'aujourd'hui, parmi d'autres droits, le droit à l'initiative économique est souvent étouffé... L'expérience nous montre que la négation de ce droit ou sa limitation, au nom d'une prétendue « égalité » de tous dans la société, réduit, quand elle ne le détruit pas en fait, l'esprit d'initiative, c'est à dire la *capacité créative du citoyen* »⁴⁴. Jean Paul II d'exhorter les responsables politiques, aussi bien que les acteurs de la vie économique, à établir les règles du jeu social dans le souci de la liberté personnelle, pour « le bien de tout homme et de tout l'homme »⁴⁵. Institution cardinale, évidemment, que celle du droit de propriété : « De même que la personne se réalise pleinement dans le libre don de soi, de même la propriété se justifie moralement dans la création de possibilités d'emploi et de développement humain pour tous »⁴⁶. Les régimes politiques qui suppriment la propriété privée ou la limitent, en général inspirés par le socialisme, commettent « une erreur de caractère anthropologique ». « L'homme est ainsi réduit à un ensemble de relations sociales, et c'est alors que disparaît le concept de personne comme sujet autonome de décision morale qui construit l'ordre social par cette décision. De cette conception erronée de la personne découlent la déformation du droit qui définit la sphère d'exercice de la liberté, ainsi que le refus de la propriété privée »⁴⁷. Après avoir depuis un siècle ainsi condamné, comme le fait sans cesse la doctrine sociale de l'Eglise, le socialisme comme « intrinsèquement pervers », Jean Paul II réhabilite avec éclat le « bon » capitalisme. Faut-il proposer le capitalisme comme modèle social ? « Si, sous le nom de « capitalisme » on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est positive, même s'il serait plus approprié de parler « d'économie d'entreprise » ou « d'économie de marché » ou simplement d' « économie libre »⁴⁸. Mais il y a aussi un « mauvais » capitalisme – que d'aucuns appellent sauvage – parce que la liberté dans le domaine économique « n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont

⁴⁴ *Sollicitudo Rei Socialis* n° 15.

⁴⁵ *Message pour la Journée Mondiale de la Paix*, 2000, n° 16.

⁴⁶ *Centesimus Annus* n° 43.

⁴⁷ *Centesimus Annus* n° 13

⁴⁸ *Centesimus Annus* n° 42

l'axe est d'ordre éthique »⁴⁹. Cette précision est décisive pour les économistes libéraux autrichiens (ou dans la tradition française). En effet trop souvent les partisans de la liberté économique en font à la fois un absolu et une simple recette d'efficience : c'est l'approche « utilitariste », que l'on retrouve chez beaucoup de néo-classiques qui veulent laisser l'éthique à la porte de la science économique. Le vrai plaidoyer pour la liberté économique devrait au contraire se faire sur le terrain des valeurs morales et spirituelles, et au nom d'une certaine vision de l'homme et de sa dignité. La liberté des actes ne se conçoit que dans la perspective de la dignité des personnes⁵⁰. Les économistes auraient donc le plus grand avantage à lire ou relire l'œuvre de Karol WOJTYLA, et ce qu'elle nous apprend sur la liberté de la personne humaine. Ils trouveraient dans la pensée de ce pape-philosophe les raisons de se renforcer dans la foi en la capacité de l'être humain à trouver le chemin de son épanouissement personnel, tout en vivant en harmonie avec les autres, à leur service⁵¹.

⁴⁹ *Id.loc.*

⁵⁰ « Liberté des actes et dignité des personnes » était le thème de la XX^e *Université d'Eté de la Nouvelle Economie* à Aix en Provence, 1997, que j'organise depuis 24 ans. Le titre était évidemment inspiré de *Centesimus Annus*.

⁵¹ Il va de soi que cette étude se limitait aux considérations sur la liberté, elle ne prétendait pas rendre compte de toute la doctrine sociale de l'Eglise, de ses forces et de ses faiblesses (par exemple une certaine naïveté sur les bienfaits de l'Etat). Sur ces points on conseillera notamment les œuvres de mon collègue et ami, le professeur Jean-Yves Naudet, et en particulier « La liberté pour quoi faire ? » (Mame, Paris 1992).